



## Droit immobilier succession

Par **Ferro laurence**, le 17/10/2017 à 10:40

Bonjour,

Sur un état daté de syndic que le notaire lui demande pour une vente d'un appartement en copropriété, pouvez-vous me dire le ou les différents sens possibles que peut prendre dans le paragraphe réservé aux procédures en cours l'expression suivante:

LSO le 18.05.2011 assignation en recouvrement de charges - Feltz + Sadoc c/SDC?

Bien cordialement,

Ferro Laurence

Par **Visiteur**, le 17/10/2017 à 14:18

Bonjour,

A mon avis, cela veut dire qu'il y a une action en cours pour non paiement de charges.